

Réf: Dossier 463050

Avis de constitution

SOCIETE « FIRST TAXI » en abrégé « FT »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 TRIANGLE, Lot
253, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/11/2025, et enregistrés le 19/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FIRST TAXI » en abrégé « FT »

Objet : TRANSPORT, GARAGE, LOCATION DE VEHICULE, RESTAURATION. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 TRIANGLE, Lot
253, Ilot 21

Dirigeant(s) M KOUADIO ASSI FULGENCE EULOGE
(COGÉRANT), M ANUFRIEV EVGENII (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06019 du 02/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74649/GTCA/RC/2025 du 02/12/2025

